

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

**Comité technique spécialisé sur les
finances, les affaires monétaires, la
planification économique et l'intégration**

Réunion des experts

12-17 Avril 2018

Addis-Abeba (Éthiopie)

Eco/STC/MAEPI/EXP/AG

EA21403

**ONZIEME (11^E) SESSION ANNUELLE DU COMITE DES DIRECTEURS
GENERAUX (CDG) DES BUREAUX/INSTITUTS/OFFICES NATIONAUX
DE STATISTIQUE DE L'UNION AFRICAINE**

09-11 décembre 2017

Mauricenter Hotel, Nouakchott (Mauritanie)

RAPPORT

I. Introduction

1. La onzième session annuelle du Comité des directeurs généraux (CDG) des bureaux nationaux de statistique de l'Union africaine s'est tenue du 09 au 11 décembre 2017 à l'Hôtel Mauricenter de Nouakchott (Mauritanie). La réunion était organisée par la Commission de l'Union africaine (CUA).

II. Participation (Annexe II)

2. Ont participé à cette réunion les représentants des États membres de l'UA, des communautés économiques régionales (CER), des centres de formation en statistique, des institutions panafricaines, des agences des Nations Unies, des organisations internationales et des partenaires de la CUA.

3. Etaient également présents les délégués des États membres de l'UA ci-après : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Cameroun, Cap-Vert, République centrafricaine; Comores, Guinée Equatoriale, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Gambie, Mauritanie, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, République sahraouie, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan du Sud, Soudan, Tchad, Togo, Tunisie, Ouganda et Zambie.

4. Ont en outre participé à cette réunion des observateurs d'organisations et d'institutions internationales, régionales, sous -régionales et nationales ainsi que d'États non africains, qui sont présentés ci-après.

5. Organisations continentales et régionales: Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), Banque africaine de développement (BAD), Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), Observatoire économique et statistique pour l'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) et Statistics Sweden.

6. Instituts de formation: Institut de Formation et de Recherche en Démographie (IFORD) ; Centre de formation en statistique de l'Afrique de l'Est (EASTC) ; Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée d'Abidjan (ENSEA) ; Ecole nationale de la statistique et de l'analyse économique (ENSAE - Dakar).

7. Organismes des Nations Unies: Organisation internationale du travail (OIT), Organisation internationale pour les migrations (OIM).

8. Autres consultants régionaux et internationaux et autres spécialistes dans le domaine de la statistique.

III. Objectif de la réunion

9. La réunion a examiné, entre autres: (i) les rapports annuels des différents groupes de travail spécialisés de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA I), (ii) la mise en œuvre de la Charte africaine de la statistique (iii) les statuts de l'Institut de statistique de l'Union africaine et du Centre panafricain de formation en statistique et ; (iv) les résultat de la réunion annuelle du Comité technique spécialisé

(CTS) sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration de l'UA en ce qui concerne la SHaSA II, qui a été organisée par l'UA et le Centre panafricain de formation en statistique du 23 au 27 octobre 2017 à Addis-Abeba.

10. Les objectifs à l'ordre du jour de la réunion étaient de :

- i) procéder à un échange de vues sur le rôle des statistiques dans la mise œuvre de l'Agenda 2063 de l'Afrique;
- ii) examiner la mise en œuvre opérationnelle de l'Institut de statistique de l'Union africaine et du Centre panafricain de formation en statistique;
- iii) passer en revue les rapports des différents groupes de travail sur la SHaSA;
- iv) faire le point de la mise en œuvre de la charte et de la stratégie de plaidoyer pour accélérer sa ratification ;
- v) valider la nouvelle version de la SHaSA (SHaSA II); et
- vi) discuter des modalités et du format des prochaines réunions conjointes CDG et StatCom-Africa.

IV. Compte rendu des délibérations

IV.1. Séance d'ouverture (CDG)

La séance d'ouverture a été marquée par trois interventions faites par le Directeur Général Adjoint de l'Office national de la statistique de Mauritanie, le Commissaire aux Affaires économiques de la Commission de l'Union africaine et le Secrétaire général du Ministère de l'économie et des finances de Mauritanie.

IV.2. Directeur général de l'Office national de la statistique de Mauritanie

Le directeur général de l'Office national de la statistique de Mauritanie a fait observer que le renforcement des efforts de coopération ou de partenariat était indispensable pour la production de statistiques sur le continent. Il a souligné que l'Institut de la statistique de l'Union africaine basé en Tunisie occupait une place prépondérante dans les activités en matière de statistiques et que ses interventions seraient renforcées par le Centre de formation en statistique basé en Côte d'Ivoire.

Il a remercié les organisateurs d'avoir choisi la Mauritanie pour accueillir la onzième réunion du CDG et a profité de l'occasion pour souhaiter à tous les participants, en particulier à ses collègues directeurs généraux une chaleureuse bienvenue en Mauritanie ainsi que tout le succès possible dans leurs délibérations.

IV.3. Commissaire aux affaires économiques de la CUA

Le Commissaire aux affaires économiques a entamé son discours en souhaitant au nom de S.E.M Moussa Faki Mahamat, Président de la CUA, la bienvenue aux directeurs généraux auxquels il a rendu hommage pour leur engagement en faveur des statistiques sur le continent, et en remerciant le gouvernement mauritanien et le président de la République islamique de Mauritanie d'avoir accepté d'accueillir la réunion du DCG. Dans son intervention, il a souligné l'importance des statistiques pour le développement socioéconomique de toute nation et a informé les Directeurs généraux que la SHaSA II serait présentée au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement en janvier 2018 après avoir été approuvée par le dernier Comité technique spécialisé sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration, qui s'est tenu à Addis-Abeba. Il a rappelé aux Directeurs généraux que la mise en œuvre de la décision d'allouer au moins 0,15% des budgets nationaux aux statistiques pourrait dépendre des pays et que le montant pourrait ne pas être suffisant, mais qu'il s'agissait-là d'un bon début. Il les a invité à donner la priorité aux mesures concrètes susceptibles d'avoir des effets tangibles sur le terrain. En ce qui concerne la signature des accords de siège de l'Institut panafricain de statistique et du Centre de formation en statistique, il a indiqué que la CUA s'efforçait de de tout finaliser avant la fin de l'année.

IV.4. Secrétaire Général du Ministère de l'économie et des finances de Mauritanie

Le Secrétaire général du Ministère de l'économie et des finances de Mauritanie, M. Mohamed Ould Ahmed Aida a souhaité la bienvenue aux participants et a déclaré que l'objectif principal de cette réunion était, entre autres, de discuter des défis de la statistique en Afrique, de la mise en œuvre de la Charte de la statistique, de l'opérationnalisation de l'Institut panafricain de la statistique de Tunis et du Centre panafricain de formation en statistique de Yamoussoukro et d'évaluer la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Il a souligné que les données et informations essentielles issues de la réunion contribueraient à l'amélioration des statistiques et donc au développement et à la croissance des pays africains.

V. Deuxième séance: Questions de procédures

V.1. Élection du Bureau

11. Les participants ont approuvé la composition du bureau de la réunion comme suit :

- **Président:** Mauritanie
- **1^{er} Vice-président:** Botswana
- **2^{ème} Vice-président:** Ouganda
- **1^{er} Rapporteur:** Bénin
- **2^{ème} Rapporteur:** République centrafricaine

12. Le projet d'ordre du jour de la réunion a été soumis à débat et adopté avec quelques modifications.

V.2. Suivi des décisions de la dixième session du Comité des directeurs généraux des Bureaux/Offices nationaux de statistique

13. La réunion a encouragé les États membres de l'UA à augmenter les ressources consacrées aux statistiques au-delà de **0,15%** de leur budget national en fonction de leur capacité.

VI. Mise en œuvre de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique

1. Rapport sur le système d'information sur le marché du travail (SIMT) et le secteur informel

14. Le représentant a donné un bref aperçu du SIMT et de l'économie informelle, notamment des activités du groupe de travail, de la feuille de route ainsi que de recommandations consacrées à cette question. Dans cet aperçu, il a également été proposé une approche et des lignes directrices pour aider les pays africains à produire et à analyser un nombre minimal d'indicateurs de l'emploi et du travail sur la base des données déjà collectées et en accord avec les nouvelles normes internationales.

15. Le représentant a indiqué que la coopération Sud-Sud devait être encouragée pour renforcer les capacités des bureaux nationaux de statistique et leur donner les moyens de mener leurs activités. Il a souligné qu'au lieu de faire venir de nouveaux experts étrangers au continent avec de nouvelles méthodologies, il faudrait promouvoir la coopération Sud-Sud car il existe de nombreuses bonnes pratiques sur le continent dont il faudrait tirer parti.

2. Migration

16. Le représentant a donné un bref aperçu des principales conclusions du premier rapport sur les statistiques des migrations de main-d'œuvre.

17. Compte tenu de l'évolution récente et de l'importance des migrations, il est nécessaire de renforcer les capacités nationales en matière de production de données statistiques sur les migrations.

18. En ce qui concerne le manque de données sur la migration accessibles en temps opportun, il a été estimé que les pays devraient fournir des données disponibles, que ces données aient été mises à jour ou non ou qu'il y ait eu ou non des interruptions dans les séries chronologiques disponibles au niveau national.

19. Suite aux demandes exprimées par certains pays désireux de contribuer ou de faire partie du groupe de travail sur la migration, il a été expliqué que le travail était ouvert à tous et que toute contribution qui pourrait aider à améliorer les statistiques sur les migrations serait la bienvenue.

3. Comptes nationaux

20. Le représentant a donné un bref aperçu des comptes nationaux, du programme de renforcement des capacités en la matière et des étapes suivantes.

21. Il a demandé aux participants d'aller au-delà des conclusions des ateliers ou des programmes de formation pour se concentrer sur les questions de gestion axée sur les résultats, les conclusions auxquelles est parvenu le groupe de travail en ce qui concerne les comptes nationaux de chaque pays ou région bénéficiaire de l'appui technique et faire en sorte que toute méthodologie des comptes nationaux utilise le système de comptabilité nationale comme cadre de référence et suive les règles et les procédures énoncées pour la conception d'un compte national.

22. Le représentant a souligné l'importance d'un programme de travail précis avec des orientations sur la façon d'établir une nouvelle année de base en tenant compte des anciennes séries de données relatives aux comptes nationaux, de la mise à jour des nomenclatures, de la conception de nouvelles séries pour la nouvelle année de base, et ensuite de la mise en place d'un mécanisme d'évaluation des résultats. Tous les outils utilisés dans le cadre du programme de renforcement des capacités devraient aider les pays à améliorer leurs résultats. Certains groupes de travail doivent interagir entre eux, par exemple le groupe de travail sur les comptes nationaux et celui consacré au secteur informel.

4. Statistiques du commerce

23. Le représentant a donné un bref aperçu des activités du Groupe de travail africain, des principaux résultats de l'annuaire de 2017 sur le commerce intra et extra-africain et a formulé quelques recommandations à examiner.

24. S'agissant du Maroc, les chiffres avancés lors de la présentation ne reflètent pas le tableau exact des échanges commerciaux entre les pays. Les participants ont donc été invités à prendre contact avec le Maroc afin de mettre à jour ces chiffres.

25. Dans certains pays, les principaux acteurs qui participent au processus de collecte, de traitement et de diffusion des données appartiennent à deux ou plusieurs organismes gouvernementaux. Il est nécessaire d'associer tous ces acteurs au soutien technique fourni aux pays afin de renforcer les capacités de ces derniers à enregistrer les données statistiques tout en évitant les divergences pour les mêmes indicateurs au niveau national.

5. Statistiques et comptes de l'environnement

26. Le représentant a donné un bref aperçu des statistiques, des défis et des résultats en matière d'environnement. Les statistiques de l'environnement forment l'un des trois piliers des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (ODD). En général, les statistiques et les comptes de l'environnement sont encore à un stade peu avancé de développement en Afrique. De nombreux pays manquent de capacités techniques dans en matière de collecte, de traitement, de compilation, d'analyse et de diffusion de données statistiques de l'environnement. La CEA a collaboré avec la Division de

statistique des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour l'environnement pour lancer un programme de renforcement des capacités sur les statistiques de l'environnement en Afrique.

Questions soulevées

27. Les discussions ont porté sur la nécessité de renforcer les capacités des États membres de l'UA en matière de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données statistiques de l'environnement.

6. Groupe africain sur la formation statistique et les ressources humaines (AGROST)

28. Au cours de l'année 2017, le groupe a entrepris diverses activités relatives à la promotion et au plaidoyer en faveur de la formation et du perfectionnement des ressources humaines pour le travail statistique sur le continent. Parmi les activités marquantes, citons le suivi et le soutien d'AGROST au renforcement de la mise en œuvre du volet formation du Plan d'action de la Stratégie globale pour l'Afrique et l'engagement et la participation d'AGROST à la finalisation de la Stratégie SHASA II.

29. Les questions soulevées ont porté principalement sur la nécessité d'organiser une réunion statutaire régulière du Groupe de travail AGROST et sur la mise en place par le Centre panafricain de formation en statistique (PANASTAT) et les Centres de formation statistique existants d'un programme pour les pays lusophones et hispanophones. Il a été demandé au Groupe de promouvoir et d'assurer une formation en ligne et virtuelle et d'améliorer la communication sur les bourses d'études en statistiques agricoles.

VII. SHaSA II: Présentation, établissement des coûts, plan d'action, mobilisation des ressources et feuille de route

30. L'intervenant a rendu compte de l'engagement des dirigeants africains à créer les conditions nécessaires à l'émergence d'une nouvelle Afrique - "L'Afrique que nous voulons" - pour améliorer les conditions de vie de tous les Africains.

31. L'intervenant a également donné un aperçu de l'état de la mise en œuvre de la Stratégie actuelle pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA) et des contraintes qui y sont liées, notamment une prise de conscience limitée, l'absence de suivi-évaluation et un faible engagement politique. L'intervenant a également mis en évidence la structure de gouvernance de la SHaSA II, en particulier les coûts, le plan d'action, la mobilisation des ressources et la feuille de route.

Questions soulevées

32. Nécessité d'établir une stratégie de communication claire qui traite de la sensibilisation des États membres.

33. Nécessité de défendre la stratégie aux niveaux national et régional afin de mobiliser des ressources

- 34. Les États membres doivent s'approprier et mettre en œuvre la SHaSA; et
- 35. Les institutions panafricaines doivent organiser régulièrement des réunions avec les CER et les États membres pour leur permettre d'aligner leur stratégie sur la SHaSA.

VIII. Indicateurs pour la mise en œuvre des Objectifs de développement durables (ODD) des Agendas 2063 / 2030: expériences communes, meilleures pratiques et défis.

- 36. L'intervenant a expliqué que la méthode d'établissement des rapports devrait se faire à trois niveaux: les ODD au niveau international, l'Agenda 2063 au niveau continental et la Stratégie nationale pour le développement des statistiques (SNDS) au niveau national.
- 37. Il est nécessaire d'intégrer l'ensemble des indicateurs avant de faire rapport à la Commission de statistique des Nations Unies (CSNU). Il faut également organiser une réunion avec la participation des pays leaders de chaque région pour harmoniser toutes les questions de méthodologie liées aux indicateurs de l'Agenda 2063, ainsi que des ODD.
- 38. Il est nécessaire de mettre au point un cadre continental pour permettre à tous les États membres de l'UA de suivre l'Agenda 2063. Les bureaux/Offices nationaux de statistique doivent être chargés de coordonner la production des indicateurs liés à l'Agenda 2063.
- 39. Il convient de renforcer les capacités des organismes de contrôle - Cabinets du Premier ministre, des ministères des Finances, de la planification et des statistiques
- 40. Il est nécessaire d'intensifier les actions de sensibilisation, de communication et de coordination avec le gouvernement et les partenaires au développement pour produire et fournir des statistiques afin de renseigner les BNS, les ODD ou l'Agenda 2063
- 41. Il faut chercher à nouer des partenariats et à définir les rôles et les modalités de gestion des données provenant de sources différentes.

IX. Disponibilité des indicateurs des ODD et sources de données connexes: Défis et bonnes pratiques

- 42. Mesurer les progrès accomplis au niveau national en vue de la réalisation des ODD requiert les efforts concertés et coordonnés du Système national de statistique et du Bureau national des statistiques. Ces efforts viseront à déterminer la meilleure manière de mener les activités de collecte, de traitement, de compilation, d'analyse et de diffusion des données afin de répondre aux besoins et aux exigences en matière d'évaluation des progrès relatifs aux ODD. A l'appui des efforts déployés par les États membres, la CEA a mené une enquête sur la disponibilité des indicateurs économiques des ODD de niveau I et des sources de données correspondantes. L'enquête révèle des lacunes et des divergences importantes parmi les 54 pays africains dans la disponibilité des valeurs des indicateurs et dans leurs sources de données respectives. Un groupe

d'experts des États membres s'est réuni en novembre 2017 à Addis-Abeba 2017 avec des représentants des agences chargées de conserver les différents indicateurs des ODD. Durant cette rencontre, les experts des États membres ont présenté des documents sur la pratique, les expériences et les défis rencontrés dans la collecte et le traitement des données. Les experts des agences de conservation de la DSNU, de l'OIT et de l'AIE ont présenté les méthodologies expliquant le calcul et la production des indicateurs ODD correspondants. Un rapport sur les indicateurs économiques des ODD en Afrique a été compilé pour résumer les principales constatations, conclusions et recommandations issues de la réunion. Le rapport final a été distribué à tous les pays du continent.

X. Statistiques sur les recettes

43. L'intervenant a brièvement présenté les activités ayant trait aux statistiques concernant les recettes en soulignant la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre des cadres spécifiques aux statistiques sur les recettes et l'inclusion fiscale en Afrique afin d'améliorer les capacités nationales en matière de recouvrement des impôts et autres revenus fiscaux. Ces cadres permettront aux États membres et aux Communautés économiques régionales de mieux œuvrer à l'atteinte des buts et des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, ainsi que de la cible 17.1 des ODD.

XI. Évaluation par les pairs

44. L'intervenant a brièvement exposé le contexte des activités de l'évaluation par les pairs insistant notamment sur les cadres d'assurance qualité, les appréciations des Directeurs généraux des BNS sur les évaluations par les pairs, les guides confectionnés à l'intention des pairs évaluateurs, et sur toutes les informations utiles concernant le processus d'évaluation par les pairs, les 15 pays candidats à cette évaluation et sur la voie à suivre.

Questions soulevées

45. Les pays doivent désigner un coordinateur et proposer à leurs pairs et à tous les pays participants et non participants au processus d'évaluation de prendre part à l'étude de base sur l'auto-évaluation en utilisant également le questionnaire « instantané ».

XII. SDMX (norme visant à promouvoir la diffusion et les échanges de données et de métadonnées statistiques).

46. L'intervenant a donné un bref aperçu des activités entrant dans le cadre de la norme SDMX qui vise à promouvoir la diffusion et les échanges de données et de métadonnées statistiques, en soulignant que les portails *African Information Highway* (autoroute africaine de l'information) et *Open data* (données ouvertes) appuient le SDMX et contribuent à simplifier le processus de présentation des données des pays africains.

47. Les portails étant conformes à la norme SDMX, le FMI collabore avec la BAD pour utiliser ses plates-formes afin de mettre en œuvre le Système général amélioré de diffusion des données (SGDD) en Afrique. Ce système vise essentiellement à créer une

page de données sommaires nationales qui contiendra toutes les informations macro-économiques d'un pays. Une vingtaine de pays sont déjà couverts par ce partenariat et leurs pages de données sont disponibles en haut de leur plateforme Open Data fournie par la Banque. Les organisations et les utilisateurs peuvent ainsi accéder à ces données en langage humain intelligible ou en format lisible par machine (SDMX). L'intervenant a également soulevé certains problèmes comme: (i) Les pays n'ont pas les capacités nécessaires en ce qui concerne le SDMX, (ii) l'infrastructure informatique doit être améliorée dans de nombreux pays et (iii) la connexion Internet doit également être améliorée dans certains pays.

XIII. Nouveau cadre de mesure des flux migratoires irréguliers, de la traite des êtres humains, de la contrebande et des demandeurs d'asile

48. L'intervenant a brièvement exposé le contexte des activités en cours sur les migrations irrégulières et les risques de protection y afférents. Il a indiqué que l'intégration régionale et le développement font partie des engagements forts renouvelés par les dirigeants africains aux niveaux régional et continental au cours de la dernière décennie. La CUA et le Groupe de travail africain sur les statistiques des migrations se sont engagés à fournir des données pertinentes sur la migration irrégulière.

XIV. Rapport sur le développement statistique en Afrique à la 49^e Commission de statistique de l'ONU

49. Le rapport met en lumière les activités entreprises en Afrique en matière de développement statistique, dont certaines ont une dimension mondiale. Le rapport comprend les travaux méthodologiques à l'appui de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable et de l'Agenda 2063 «L'Afrique que nous voulons». Il porte sur des domaines clés tels que la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique, l'état civil et les statistiques de l'état civil, les statistiques agricoles, les statistiques ventilées par sexe, les données ouvertes et la révolution des données. La Commission de statistique est invitée à commenter les travaux entrepris par la région Afrique et à identifier les domaines de collaboration possibles avec d'autres régions.

50. Les discussions ont principalement porté sur la préparation de la contribution de l'Afrique à la 49^e session du Conseil de sécurité des Nations Unies.

XV. Rapport sur les indicateurs de développement statistique en Afrique

51. L'intervenant a donné un bref aperçu des indicateurs du développement statistique en Afrique, qui ont été approuvés par la cinquième session de Stat-Com-Africa et le 10^{ème} CDG qui s'est tenue du 28 novembre au 2 décembre 2016 à Grand Bassam. Pour faciliter l'appropriation de ce nouvel outil par Etats membres, la CEA a élaboré un manuel et développe actuellement un logiciel en vue de sa mise en œuvre.

52. Les États membres de l'UA ont été encouragés à utiliser le manuel et le logiciel pour évaluer régulièrement les progrès accomplis dans le domaine des statistiques.

XVI. Rapport sur le rôle des organisations de la société civile dans le processus statistique en Afrique

53. L'intervenant a brièvement exposé le rôle que jouent les organisations de la société civile dans le processus statistique en Afrique. L'objectif est: (1) d'intégrer, de coordonner et de diffuser les données fournies par les OSC dans les systèmes statistiques nationaux et de proposer des mécanismes visant à intégrer et à coordonner la contribution des OSC aux systèmes statistiques nationaux; (2) faciliter l'utilisation des statistiques officielles par les OSC pour favoriser une plus grande participation des citoyens à des processus politiques et socio-économiques transparents et (3) promouvoir l'utilisation des statistiques officielles dans l'exécution des activités des OSC dans le contexte de la mise en œuvre des programmes de développement, en particulier des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063.

54. Un manuel a été élaboré par la CEA et mis à la disposition des États membres de l'UA. Les États membres de l'UA ont été encouragés à collaborer avec les OSC pour améliorer les statistiques officielles.

XVII. Outils et méthodologies sur la collecte et l'analyse des données en matière de migration: Leçon de l'OIM.

55. L'intervenant a présenté la réponse de l'OIM aux demandes croissantes à une intervention pour améliorer les données sur les migrations dans le monde. Les principaux domaines d'intervention sont: (i) la gestion des connaissances; (ii) le renforcement des capacités sur les données en matière de migration; et (iii) l'analyse des données et les moyens innovants de mesure de la migration (SDG).

XVIII. État actuel du processus de signature et de ratification de la Charte africaine de la statistique

56. Le représentant de la CUA a fait un exposé sur l'état de signature et de ratification de la Charte africaine de la statistique. Il a informé les participants que 32 pays avaient signé la charte et 22 l'avaient ratifié et soumis les outils de ratification au siège de l'Union africaine. Le conférencier a conclu en lançant un appel solennel aux pays qui n'ont pas encore signé ou ratifié la charte de le faire le plus rapidement possible.

XIX. Programme de formation en leadership pour les Bureaux/Instituts/Offices nationaux de statistique en Afrique

57. L'intervenant a donné un aperçu du Partenariat statistique au service du développement au XXIème siècle (PARIS21), Initiative lancée en 1999 et dont le secrétariat est hébergé par l'OCDE à Paris. Il a également indiqué que ce Partenariat avait pour objectifs de : (i) Promouvoir les données et les statistiques pour le développement pendant au moins 15 ans; (ii) assurer un financement de l'OCDE, de la Banque mondiale, du FMI, des Nations Unies et de l'UE; (iii) être régie par le Conseil d'administration de PARIS21

XX. Adoption des principales conclusions et recommandations

58. Les recommandations (figurant en Annexe I au présent rapport) ont été adoptées avec quelques modifications.

59. La douzième (12^e) session du CDG se tiendra en même temps que la sixième (6^e) session de StatCom-Afrique en 2018 à Khartoum (Soudan). La réunion a examiné les questions et formulé les recommandations ci-après:

ANNEXE I

Recommandations générales:

Les Directeurs généraux des Bureaux/Instituts/Offices nationaux de statistique des États membres de l'UA :

- a) **Demandent** à la Commission de l'UA, en collaboration avec la BAD et la CEA, de revoir la structure de la réunion de telle manière à ce qu'elle se concentre sur les questions émergentes, et établisse des documents d'orientation permettant des discussions approfondies et plus élaborées pour une meilleure compréhension ;
- b) **Demandent** à la Commission de l'UA d'assurer l'interprétation des débats dans les quatre langues de travail officielles de la réunion du CDG ;
- c) **Invitent** la CUA, la BAD et la CEA à fournir à l'avance les documents de travail dans toutes les langues de travail de l'UA, afin de permettre aux États membres de l'UA de préparer et de formuler des observations et recommandations pertinentes;
- d) **Invitent** l'Angola, le Rwanda, le Sénégal, l'Afrique du Sud et le Maroc (CESAO) du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 (HLG-PCCB) de représenter les États membres de l'UA de leur sous-région au Groupe de haut niveau et de faciliter cette représentation tout au long des consultations régulières sur les travaux du HLG-PCCB avec les pays voisins ;
- e) **Rappellent** la déclaration de la réunion des Directeurs généraux des instituts nationaux de statistique, organisée par le Haut-Commissariat au Plan du Maroc conjointement avec la CEA en marge du Congrès mondial de la statistique tenu en juillet 2017, notamment l'initiative d'organiser une conférence sur le rôle des statistiques dans l'intégration africaine et demande à la CUA et au Maroc, en collaboration avec la CEA et la BAD, de prendre toutes les mesures nécessaires pour l'organisation de cette conférence ;
- f) **Preignent note** des retombées positives du Symposium africain pour le développement de la statistique (SADS) sur le développement statistique en Afrique. Le SADS devrait être régularisé pour travailler de manière harmonisée et durable avec les initiatives de la CUA, de la CEA, de la BAD et d'autres institutions africaines. Le CDG s'est félicité de l'initiative du Lesotho d'accueillir le prochain SADC au cours des quatre premiers mois de 2018 ;
- g) **Invitent** la CUA à renforcer sa collaboration avec le groupe de villes PRAIA sur les statistiques de gouvernance.

XXI. Recommandations particulières

A. *Suivi des décisions de la dixième session du Comité des Directeurs généraux des BNS/INS/ONS*

- a) **Chargent** la CUA, la BAD et la CEA, en collaboration avec le Système statistique africain, d'assurer le suivi de la mise en œuvre des différentes décisions et déclarations du CDG;
- b) **Demandent** à la CUA, à la BAD et à la CEA de plaider en faveur de la mise en œuvre de la décision ministérielle d'allouer au moins 0,15% des budgets nationaux aux statistiques et **Appellent** les États membres de l'UA à veiller à la mise en œuvre de la décision.

B. *Système d'information sur le marché du travail et économie informelle*

- a) **Adoptent** avec quelques modifications les Directives pour la production d'indicateurs du marché du travail à partir des sources de données existantes en Afrique;
- b) **Demandent** à la CUA de fournir aux États membres de l'UA une formation sur ces Directives;
- c) **Demandent** à la CUA d'aider les États membres de l'UA à élaborer les rapports des pays en utilisant les nouvelles directives.
- d) **Adoptent** la feuille de route pour élaborer le **premier rapport sur les statistiques de l'économie informelle** et **demandent** à la CUA en collaboration avec la BAD, la CEA, AFRISTAT, l'OIT et les CER de prendre toutes les mesures nécessaires pour finaliser ce rapport avant la fin 2018.

C. *Statistiques sur les migrations*

- a) **Demandent** aux États membres de l'UA de présenter dès que possible le Questionnaire international sur les migrations de main-d'œuvre à la CUA;
- b) **Demandent** à la CUA de fournir aux États membres de l'UA toute l'assistance technique nécessaire pour leur permettre de produire des données harmonisées, opportunes et précises sur les statistiques de la migration;
- c) **Demandent** à la CUA en collaboration avec la BAD, la CEA, l'OIM et le BIT d'organiser une réunion du groupe d'experts pour valider les

données de la deuxième édition du Rapport sur les statistiques des migrations de main-d'œuvre et de finaliser le rapport d'ici juin 2018.

D. Comptes nationaux

- a) **Invitent** la CUA, en collaboration avec les partenaires, à organiser des formations et à fournir un appui technique aux États membres de l'UA pour la mise en œuvre du Système de comptes nationaux (SCN) 2008;
- b) **Demandent** à tous les partenaires d'aider les États membres de l'UA à **mobiliser** des ressources financières pour soutenir la mise en œuvre du SCN 2008;
- c) **Demandent** à la CUA d'associer le Centre de formation en statistique (STC) aux activités de renforcement des capacités sur les comptes nationaux.

E. Statistiques et comptes de l'environnement

Demandent à la CUA; la BAD; l'UNECA; la Division de statistique de l'ONU et le PNUE de renforcer les capacités des États membres de l'UA en matière de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données sur l'environnement.

F. Statistiques du commerce

- a) **Adoptent** les documents techniques sur les statistiques du commerce: (i) Plan d'action STG-ES 2018-2022 sur les statistiques du commerce en Afrique, (ii) Modèle / cadre harmonisé sur les données nationales et le canal et le protocole de transfert de données sur le commerce; iii) Métadonnées sur les statistiques du commerce;
- b) **Demandent** à la CUA de dispenser une formation aux États membres de l'UA et aux CER sur le logiciel Eurotrace;
- c) **Demandent** aux États membres de l'UA de soumettre régulièrement leurs données sur le commerce à la CUA;
- d) **Demandent** à la CUA de n'utiliser des estimations à publier sur le commerce intra et extra africain qu'après avoir assuré le suivi des États membres de l'UA qui n'ont pas répondu aux demandes de données en la matière ;
- e) **Demandent** à la CUA de développer éventuellement un logiciel alternatif à EUROTRACE, dans le but d'améliorer la connaissance des statistiques sur le commerce intra-africain. Cet outil devrait comporter un module d'estimation des données provenant des pays n'ayant pas répondu.

G. Groupe africain sur la formation statistique et les ressources humaines (AGROST)

- a) **Demandent** à la CUA, à la BAD et à la CEA d'organiser une réunion statutaire du Groupe de travail AGROST;
- b) **Invitent** le Centre panafricain de formation en statistique (PANASTAT) et les centres de formation statistique existants à mettre en place des programmes d'études pour les pays lusophones et hispanophones.

H. Présentation de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA II): Établissement des coûts, plan d'action, mobilisation des ressources et feuille de route.

- a) **Demandent** à la CUA de traduire la SHaSA II dans toutes les langues de travail de l'UA;
- b) **Demandent** aux organisations panafricaines et à l'ACBF d'associer les États membres de l'UA, les CER, les partenaires au développement et les autres parties prenantes telles que le secteur privé et la société civile à la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la SHaSA II aux niveaux national, régional et continental;
- c) **Demandent** aux organisations panafricaines et à l'ACBF d'élaborer une stratégie de plaidoyer pour la mobilisation des ressources en vue de la mise en œuvre de la SHaSA II;
- d) **Demandent** aux organisations panafricaines et à l'ACBF d'aider les États membres de l'UA à aligner leur stratégies nationales pour le développement des statistiques (SNDS) sur la SHaSA II;
- e) **Demandent** à la CUA, en collaboration avec la BAD et la CEA, d'élaborer à l'intention des États membres une stratégie d'intégration et de plaidoyer en faveur de la SHaSA II.

I. Indicateurs pour la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) des Agendas 2063 / 2030:

- a) **Demandent** à la CUA en collaboration avec la BAD, l'ACBF et la CEA d'intégrer les indicateurs des ODD des Agendas 2063 et 2030;
- b) **Demandent** à la Commission de l'UA, en collaboration avec la BAD et la CEA, de fournir une assistance technique aux États membres de l'UA pour leur permettre d'élaborer une base de référence pour les ODD des Agendas 2063 / 2030 ;

- c) **Demandent** à la CUA, à la BAD, à l'ACBF et à la CEA d'élaborer un cadre de suivi au niveau continental pour suivre l'Agenda 2063 ;
- d) **Invitent** les États membres de l'UA à s'approprier la collecte, la production et la diffusion des données sur les indicateurs des ODD des Agendas 2063 et 2030;
- e) **Invitent** les États membres de l'UA à améliorer la coordination au sein du Système national de statistique afin de soutenir la production d'indicateurs des ODD des Agendas 2063 et 2030;
- f) **Encouragent** les États membres de l'UA à partager les bonnes pratiques et les expériences réussies sur la production des indicateurs ODD des Agendas 2063 / 2030.

J. *Rapport sur les statistiques concernant les recettes - Lancement de l'édition 2017*

Encouragent les États membres de l'UA à participer à la production de la prochaine édition de la publication relative aux statistiques sur les recettes.

K. *Planification de l'évaluation par les pairs à mener en Afrique dans le cadre du programme panafricain de statistique (PAS)*

- a) **Invitent** les États membres de l'UA participant au programme d'évaluation par les pairs du PAS à collaborer pleinement avec la CUA dans la mise en œuvre de l'évaluation de leur système statistique national;
- b) **Inviter** tous les États membres de l'UA à participer à l'étude de base en utilisant le questionnaire « instantané ».

L. *Rapport sur l'Initiative SDMX*

Demandent à la BAD, en collaboration avec la CUA et la CEA, de renforcer les capacités des États membres de l'UA sur la plate-forme SDMX de partage et de diffusion des données.

M. *Nouveau cadre de mesure des flux migratoires irréguliers, de la traite des êtres humains, de la contrebande et des demandeurs d'asile*

Demandent à la CUA de collaborer avec l'OIM et toutes les organisations concernées pour élaborer les méthodologies et les données sur les migrations irrégulières, la traite des êtres humains, le trafic de migrants et les demandeurs d'asile.

N. Rapport sur le développement statistique en Afrique à la 49e Commission de statistique des Nations Unies

- a) **Demandent** à la CUA de diriger en collaboration avec le président du CDG et l'appui de la CEA la préparation de la contribution de l'Afrique au Conseil de sécurité ;
- b) **Demandent** aux États membres de l'UA de contribuer, au nom du continent, aux discussions sur les thèmes abordés par le Conseil de sécurité des Nations unies.

O. Rapport sur les indicateurs de développement statistique en Afrique

Encourage AU Member to use the manual and software to periodically assess statistical progress. **Encouragent** les membres de l'UA à utiliser le manuel et le logiciel pour évaluer périodiquement les progrès accomplis dans le domaine des statistiques.

P. Rapport sur le rôle des organisations de la société civile dans le processus statistique en Afrique

Encouragent les États membres de l'UA à collaborer avec les OSC à l'amélioration des statistiques officielles.

Q. État du processus de signature et de ratification de la Charte africaine de la statistique

Félicitent les États membres de l'UA qui ont déjà signé ou ratifié la Charte ou déposé ses instruments de ratification et **Encouragent** les États membres qui ne l'ont pas encore fait à signer, à ratifier ou à déposer les instruments de ratification de la charte.

R. Etat de l'opérationnalisation de l'Institut panafricain de la statistique et du Centre panafricain de formation en statistique

Demandent à la Commission de l'UA de lancer les activités de l'Institut panafricain de la statistique (STATAFRIC) en 2018 à TUNIS ainsi que celles du Centre panafricain de formation en statistique (PANASTAT) à Yamoussoukro.

S. Programme de formation en leadership pour les Bureaux/Instituts/Offices nationaux de statistique en Afrique

- a) **Remercient** le Partenariat Paris 21 pour les formations en leadership qu'il a dispensées au profit des responsables des Bureaux nationaux de statistique et **l'invitent** à programmer d'autres formations du même type ;

- b) **Demandent** à la CUA en collaboration avec la BAD, la CEA et l'ACBF de mettre en place au sein de l'Institut PANASTAT des modules de formation au profit des responsables des Bureaux nationaux de statistique et des équipes de gestion sur le leadership, la communication et la stratégie / plaidoyer pour la mobilisation des ressources.

T. Date, lieu et thème proposés pour la douzième session du Comité des Directeurs généraux

Décident que la douzième (12^e) session du CDG se tiendra en 2018 à Khartoum (République du Soudan).